

Eviter, anticiper les feux de forêts

Connaitre les moyens de prévention des incendies à mettre en œuvre dans sa forêt

Vendredi 14 avril 2023 à 14h00
SELONGEY (21)

*Voir plan et
bulletin d'inscription au verso*

Programme

En salle

Présentation par le Service Départemental d'Incendie et de Secours de la Côte-d'Or (SDIS 21) des « Moyens de prévention incendie à mettre en œuvre en forêt ».

En forêt

Visite d'une forêt incendiée en juin 2022.

Cette réunion d'échanges et d'informations fait suite à l'Assemblée Générale des Forestiers Privés de Côte-d'Or qui aura lieu à 9h30.

(tél : 03 80 40 34 50, mél : forestiers21@gmail.com).

Même si vous n'êtes pas adhérent, M. de Bucy, Président des Forestiers Privés de Côte-d'Or, vous invite à participer aux travaux du syndicat.



Le Centre National de la Propriété Forestière Bourgogne-Franche-Comté (CNPFF BFC)

Le CNPFF Bourgogne-Franche-Comté est une délégation régionale du Centre National de la Propriété Forestière (CNPFF), établissement public en charge du développement de la gestion durable des forêts privées.

Parmi ses nombreuses missions, le CNPFF propose un programme de formations gratuites, avec plus de quarante rendez-vous annuels.

[Consultez le programme complet sur notre site.](#)

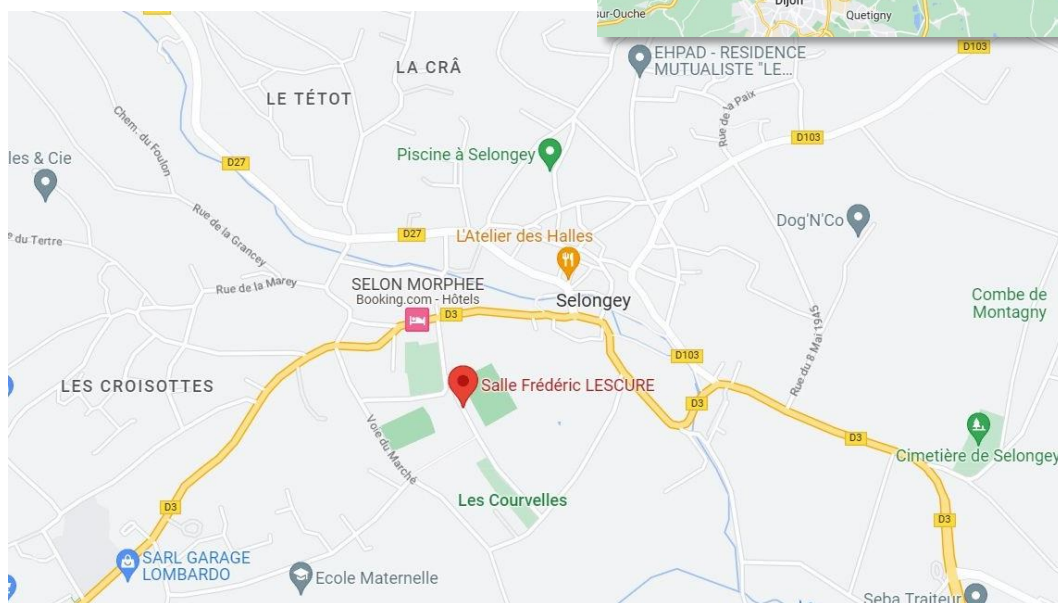
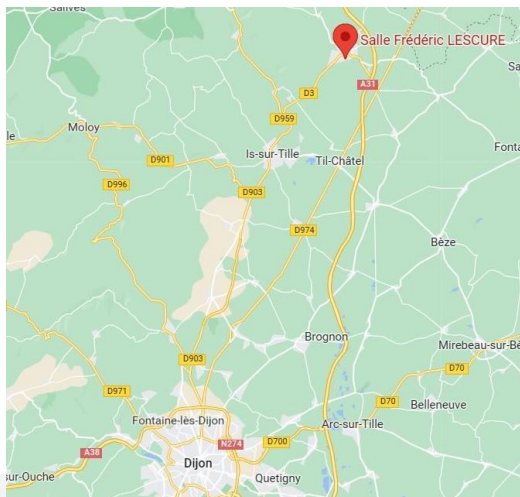
www.bourgognefranchecomte.cnpff.fr



Comment venir ?

Rendez-vous le 14/04/2023 à 14 h 00
à la Salle Frédéric Lescure (rue Henri Jevain)
de SELONGEY (21260)

Coordonnées GPS :
47°35'06.5"N, 05°10'55.7"E (47.5851, 5.1821)



Pour vous inscrire

Participation gratuite.

Inscription obligatoire avant le 31 mars 2023 si vous réservez un repas, sinon avant le 7 avril 2023

Par mail : nicolas.bretonneau@cnpf.fr ou téléphone au : 06 28 72 60 50

Adresse : 18 bd Eugène Spuller – 21000 DIJON

Inscription à la réunion n°1 - Eviter, anticiper les feux de forêts : 14 avril 2023

Madame, Monsieur

Adresse :

Tél :

Mail :@.....

- Participera à l'AG du syndicat le 14 avril matin

OUI - NON

- Réserve 1 repas au prix de 29 € (Chèque à l'ordre de Forestiers Privés de Côte-d'Or)

OUI - NON

- Participera à la réunion

OUI - NON

Remplir un bulletin par personne participant à la réunion. Le dupliquer si nécessaire.

